

Châteauguay



AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil municipal de la Ville de Châteauguay, lors de sa séance extraordinaire du 3 juillet 2023, à 17 h 30, adoptera le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

Cette séance aura lieu au Pavillon de l'île situé au 480, boulevard D'Youville, à Châteauguay, et les délibérations du conseil de même que la période de questions portera exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Châteauguay, ce 22 juin 2023.

La greffière adjointe,

Rebecca Monaco, avocate



**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026**

Je soussignée, Maître Rebecca Monaco, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date 22 juin 2023, le présent avis public d'approbation du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, comme prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 22 juin 2023, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 22 juin 2023.

La greffière adjointe,

Rebecca Monaco, avocate